

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

DÉCEMBRE 2016

n° 23

L'écho *des* **Boucles**

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

INVENTAIRE CROISÉ

FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

50 ANS DES PARCS

ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normandie

Une autre vie s'invente ici





MEILLEURS VOEUX

2017

« Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie. »

Johann Wolfgang Van Goethe

ÉDITO



Madame, Monsieur,

2016 a été une année très dense, en termes de réalisations et de projets menés pour la mise en œuvre de la Charte du Parc 2013-2028. Le Parc doit également, dans le nouveau contexte institutionnel qui se dessine, notamment avec l'installation de la nouvelle région Normandie et la montée en puissance des intercommunalités, se réinterroger sur son positionnement et incarner pleinement le slogan des Parcs naturels régionaux, « Une autre vie s'invente ici ».

Cette année a vu la concrétisation de deux projets particulièrement structurants pour le territoire :

- la signature officielle du label Ramsar, attribué au site marais Vernier – Risle maritime, pour son intérêt international, à l'occasion du 8e séminaire des gestionnaires des sites Ramsar en octobre. Ce label récompense des décennies de travail et d'études pour la préservation et la valorisation des zones humides.

- la signature de la convention de mise en œuvre du programme européen Leader Seine Normandie, qui permettra de dynamiser l'économie et d'apporter une aide financière à des projets, publics ou privés, en lien avec l'économie de proximité et les services à la population.

Ces deux projets sont le fruit d'un travail partenarial avec les intercommunalités et les Pays concernés. Ils illustrent parfaitement le travail du Parc dans son rôle fédérateur et d'accompagnateur de tous les acteurs du territoire.

Dans ce nouveau numéro de l'écho des Boucles, notre « dossier » porte cette fois sur l'éducation au territoire et à l'environnement. La sensibilisation et l'éducation des publics constituent l'une des cinq missions des Parcs, sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Avec la présentation du nouveau guide « Au fil des patrimoines » consacré à Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon (Rives-en-Seine) et le projet « Le monde du travail », ce numéro se fait aussi l'écho de nos actions dans le domaine du développement économique, en particulier la filière bois énergie dans le cadre de la charte forestière de territoire ainsi que de l'environnement, bien sûr.

Vous retrouverez aussi les rubriques sur le golf de Jumièges Normandie, qui poursuit sa mutation vers l'éco-golf ; sur la fédération des Parcs naturels régionaux de France, qui prépare les 50 ans des Parcs en 2017, ainsi qu'un coup de projecteur sur l'association Animation Lecture Plaisir et la présentation d'un habitant du Parc, amoureux du patrimoine.

Je vous souhaite de très belles fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Jean-Pierre Girod

Président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie

SOMMAIRE

ACTUS EN BREF

4



ACTUS À VENIR

6



7

ACTUS DU GOLF



FÉDÉRATION DES PARCS

8



COIN DE PARC

18



DOSSIER

9



15

PARC EN ACTION



PORTRAIT D'ASSOCIATION

20



PORTRAIT D'HABITANT

21



22

RECETTE/COLLECTIONS



ACTUS EN BREF

Un outil attractif pour les milieux naturels



Moins utilisée que les contrats Natura 2000, la charte Natura 2000 est un outil qui mérite d'être mieux connu, car elle permet d'adhérer à de bonnes pratiques en faveur des habitats et des espèces communautaires.

Adhérer à cette charte, c'est respecter un ensemble d'engagements généraux sur un site Natura 2000 et d'autres, spécifiques à chaque milieu naturel, comme par exemple ne pas introduire d'espèces envahissantes ou ne pas utiliser de produits phytosanitaires. La charte s'adresse au propriétaire d'une parcelle, mais elle peut être co-signée par le locataire car elle l'engage également. L'adhésion peut apporter plusieurs avantages fiscaux et notamment une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Sur le site Natura 2000 « marais Vernier – Risle maritime », la charte a été signée pour la première fois par un propriétaire forestier. Cela lui permet, en complément de son engagement au code de bonnes pratiques sylvicoles, de justifier d'une garantie de gestion durable de sa forêt.

Des « balades métropolitaines »



Dans le cadre de sa démarche de concertation pour l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la Métropole Rouen Normandie s'appuie sur des acteurs locaux. Ainsi, le Parc a organisé deux « balades métropolitaines » à Bardouville et au Trait. Ces balades ont permis aux habitants de redécouvrir les caractéristiques typiques de la vallée de la Seine, avec ses marais, ses coteaux et ses terrasses ainsi que son histoire industrielle (activités de carrière, portuaires, cité jardin du Trait).

Lors des échanges, a également été abordé l'équilibre à trouver entre développement économique et préservation du patrimoine bâti, naturel ou paysager.



Inventorier pour mieux préserver

Entre le 26 septembre et le 7 octobre, le Parc et la Maison de l'Estuaire ont

procédé, en collaboration avec la Fédération de Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique, à des inventaires piscicoles (pêches électriques et pose de nasses) sur le marais de Cressenval, situé sur les communes de La Cerlangue et de Saint-Vigor d'Ymonville.

Quatre espèces ont été recensées : l'épinoche, l'épinochette, l'anguille et le chabot.

Partie intégrante de la Réserve naturelle nationale de l'Estuaire de la Seine, ce marais fait l'objet d'un plan de restauration et d'entretien. Ces données piscicoles amèneront le diagnostic et permettront de hiérarchiser les enjeux du site.

L'État visite le Parc



L'été dernier, la Préfète de la Région Normandie, Nicole Klein, a été accueillie à la Maison du Parc par le président Jean-Pierre Girod.

La représentante de l'État dans notre région a montré un vif intérêt pour les dossiers traités par le Parc, notamment la gestion des espaces naturels et des zones humides, les filières économiques, la démarche « Éviter, réduire, compenser » (voir p. 19), le golf de Jumièges, etc. Une délégation de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), a également passé une journée avec les équipes du Parc, afin d'échanger sur les enjeux environnementaux du territoire.

La randonnée entre pays de Caux et vallée de Seine



C'est à Triquerville, commune de Port-Jérôme-sur-Seine, que la Journée de la Randonnée a fait étape ce dimanche 11 septembre.

Selon le Parc, la randonnée se décline sous de nombreuses formes (à pied, à cheval, à vélo, en rollers, en VTT, à voile, en kayak, etc.) et c'est entre Seine et plateau, en forêt ou dans les plaines, que les randonneurs ont pu s'adonner à leur sport favori.

Un beau souvenir d'école



Le Parc s'est fixé, parmi ses objectifs prioritaires, la préservation des zones humides. Ces milieux riches et fragiles sont parfaitement représentés sur le territoire par le marais Vernier et la vallée de la Risle maritime, un site récemment classé au titre de la convention internationale de Ramsar.

Grâce au soutien de l'agence de l'eau Seine Normandie, le Parc accompagne la mise en place de projets éducatifs dans les écoles de son territoire. Cinq classes de l'école Max Pol Fouchet de Quillebeuf-sur-Seine ont eu l'opportunité de découvrir les nombreuses fonctionnalités du marais. Leur travail de découverte a été retranscrit dans un très beau livret, qui leur a été remis en main propre fin octobre, par le président du Parc, Jean-Pierre Girod.

Les gestionnaires Ramsar à Pont-Audemer



Les 19, 20 et 21 octobre, Pont-Audemer tenait bien son surnom de « Venise normande » car elle accueillait 200 personnes pour le 8^e séminaire des gestionnaires de sites Ramsar en France.

Ramsar est un label international, reconnu aux territoires pourvus de zones humides exceptionnelles. Le site « marais Vernier – vallée de la Risle maritime » a reçu ce label fin 2015. La convention a été signée à cette occasion à Pont-Audemer, par Jérôme Bignon, sénateur et président de l'association Ramsar France, et les quatre présidents des structures porteuses : Benoît Gatinet, Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine ; Michel Leroux, Communauté de communes de Pont-Audemer ; et Allain Guesdon, Communauté de communes de Beuzeville ; Jean-Pierre Girod, Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie.

Un stand pour mieux comprendre le Parc

Le Parc vient de se doter d'un nouvel outil itinérant que vous découvrirez probablement prochainement près de chez vous. Ce stand de présentation du Parc permettra de découvrir, de manière très simple et principalement en images, les



missions et les richesses patrimoniales du Parc. Conçu pour être transporté facilement, il sera prêté aux communes et associations qui en feront la demande auprès du Parc.

Entretenir les arbres d'alignement



Dans la continuité des études que le Parc mène depuis plusieurs années sur les clos-masures, des chantiers d'entretien de ces arbres d'alignement ont été organisés chez des particuliers.

À l'occasion de ces formations, réalisées par des élagueurs professionnels, le Parc souhaite ainsi identifier les difficultés que rencontrent les propriétaires pour entretenir leurs arbres et les conseiller au mieux. Par exemple, tailler un arbre âgé de 7 à 10 ans permet de lui donner une forme, une silhouette, qui lui permettra de grandir en évitant les malformations (double-tête par exemple). D'autres formations sont prévues en 2017.

Les industries, composantes de notre paysage



Chaque année, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement organise une journée consacrée aux paysages. Le thème de cette année était les paysages industriels. Ainsi, le 14 octobre dernier à Rouen, le Parc est intervenu pour présenter le projet « Le monde du travail », un projet scientifique et culturel évoquant comment les industries ont façonné le paysage des communes entre Duclair et Caudebec-en-Caux, ainsi que les actions menées dans le cadre de la démarche « Éviter, réduire, compenser » (voir p. 19).

ACTUS À VENIR

Les secrets d'une plantation réussie



Le Parc poursuit depuis plus de 20 ans ses deux campagnes annuelles de plantation, à l'automne et au début du printemps.

Réservées aux habitants et collectivités de son territoire, le Parc leur permet ainsi de bénéficier d'arbres et d'arbustes d'essences locales pour un prix raisonnable. Le Parc ne perçoit rien sur les commandes, c'est un service direct qu'il propose aux habitants de son territoire.

L'objectif est de promouvoir les haies d'essences locales, mieux adaptées au sol et à notre climat. Plus résistantes, elles intègrent parfaitement le paysage par leurs couleurs variées, participent efficacement à la biodiversité du lieu en offrant le gîte et le couvert aux insectes et petits animaux, et demandent moins d'entretien que les essences horticoles. Mais plusieurs paramètres sont à prendre en compte lorsque vous plantez une haie. L'emplacement, l'exposition, la qualité du sol, la taille et le volume qu'elle occupera dans 15 ans, etc. Autant de questions qui trouvent leurs réponses dans le manuel du Parc : « Conseils pour réussir votre haie champêtre ». En téléchargement sur le site Internet du Parc, il apporte conseils et solutions pour réussir vos plantations.

Avant de profiter des commandes groupées du Parc, la consultation de ce guide est vivement conseillée. Le catalogue et le bon de commande des plants pour la prochaine campagne seront eux aussi téléchargeables depuis le site internet du Parc. Date limite de réception des bons de commande : vendredi 17 février.

Un nom bien ancré dans les communes



Suite au renouvellement de sa charte, fin 2013, le territoire du Parc a évolué et de nouvelles

communes ont intégré son périmètre. Ainsi, grâce à un partenariat avec les intercommunalités du territoire, le Parc va procéder pendant le premier trimestre 2017 au renouvellement des panneaux d'entrée des communes du Parc. Cette opération a notamment pour objectif de permettre de mieux identifier le label « Parc naturel régional » et d'affirmer l'identité du Parc sur le territoire.

250 panneaux seront ainsi implantés à l'entrée de chaque ville ou village du Parc, avec la mention « Commune du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ». Ainsi, il sera désormais plus lisible de savoir qu'« Une autre vie s'invente ici... », comme l'affirme le slogan national des Parcs naturels régionaux.

L'Europe finance des projets locaux



Le Parc, le Pays du Roumois et le Pays Risle Estuaire se sont associés pour porter conjointement le programme Leader Seine Normande. Ce projet a pour finalité de soutenir les porteurs de projets publics et privés grâce à l'obtention de financements européens.

Faisant suite à un appel à projets, la Région (qui gère les fonds européens) a retenu le projet présenté par le groupe d'action locale Seine normande (GAL), représenté par les trois structures et présidé par Jean-Luc Carpentier. Une enveloppe de 3,15 millions d'euros a été attribuée pour la période 2016 – 2020. Ce budget sera géré par le GAL Seine Normande pour soutenir des actions innovantes qui s'inscrivent dans la thématique de l'économie de proximité et les services à la population, au prisme du développement durable et de l'innovation. Elles peuvent être portées par des acteurs publics (collectivités locales et leurs groupements, établissements publics) et privés (agriculteurs, entrepreneurs, artisans, commerçants, associations, coopératives, prestataires touristiques).

Le territoire du GAL Seine Normande s'étend sur 179 communes, un espace rural de 160 000 habitants. Jeudi 20 octobre, à la mairie de Pont-Audemer, la signature de la convention de mise en œuvre du programme Leader Seine Normande a eu lieu en présence d'Hervé Morin, président de la Région Normandie et d'Emmanuel Le Roy, sous-préfet de Bernay.



ACTUS DU GOLF DE JUMIÈGES

Pierrick Hallier, nouvel enseignant et passionné

Après le départ de Johann Ferretti vers de nouvelles sphères professionnelles, le golf de Jumièges a accueilli début septembre son nouveau moniteur, en la personne de Pierrick Hallier. Âgé de 25 ans, Pierrick n'a pas hésité à traverser la France pour venir entraîner les golfeurs de Jumièges.

C'est à l'âge de 10 ans que Pierrick découvre le golf. « Je faisais de la musique et du football, j'ai même joué à l'OGC Nice. Mais très rapidement, j'ai constaté ma préférence pour le golf. C'est devenu une véritable passion et j'ai su dès l'âge de 15 ans que j'en ferai mon métier ». Après un Bac pro commerce, la progression de Pierrick est stoppée par un accident de moto, qui l'immobilise pendant un an et demi, heureusement sans séquelle.

Il décide, alors, de se lancer dans la formation pour obtenir son brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, option golf premier degré. « J'envisage désormais de passer le second degré, mais je souhaitais d'abord me lancer dans la vie professionnelle ». Il commence alors une année en alternance au golf du Club Med d'Opio (Alpes-Maritime), suivie d'une saison estivale supplémentaire.

Pierrick s'entraîne intensément pendant un an, dans l'objectif d'intégrer le circuit français professionnel. « Un ami rouennais m'a parlé du golf de Jumièges, un très bel endroit avec un beau projet éducatif. Je me suis renseigné, j'ai postulé et me voilà. Le golf de Jumièges Normandie est vraiment un endroit magnifique. Les infrastructures réservent de grandes possibilités, le parcours en forêt est superbe et le très grand practice et le parcours compact sont des atouts intéressants. Le challenge à relever est de développer l'école de golf, attirer beaucoup d'enfants, les former et créer des équipes dans le but d'obtenir de bons résultats sportifs ». On lui souhaite bonne chance !



Le golf souffle ses 25 bougies

Samedi 15 octobre, le golf de Jumièges Normandie a fêté son 25^e anniversaire.

Pour ce golf public inauguré, en 1991, par la ministre des Sports de l'époque, Frédérique Bredin, que de chemin parcouru. D'abord confié à l'UCPA, le Parc en a repris la gestion directe depuis le 1^{er} janvier 2015, dans l'objectif d'accroître le nombre d'adhérents et d'en faire un éco-golf. Cette nouvelle approche est très appréciée des golfeurs de l'association sportive, qui voient une nette amélioration des terrains et du parcours depuis deux ans, tout en approuvant le fait d'avoir désormais recours à des méthodes saines et différentes pour jouer sur une pelouse en très bon état.

La Coupe du Parc avait lieu à cette occasion.

Bertrand Vaslet, président de l'association sportive, a remercié l'ensemble des participants pour cette belle journée, ainsi que le personnel du golf et le président du conseil d'exploitation, Jean-Pierre Girod, pour les efforts réalisés ces dernières années. Jean-Pierre Girod, après un historique des 25 ans du golf de Jumièges, a félicité les participants, remercié les partenaires financiers (la Métropole et la Région) et remis les lots aux heureux gagnants.

Enseignement **débutant**
Mettez-vous en green à Jumièges !
1h/jour
~~95€/mois~~
75€
contact@golfdejumieges.fr
Tél. 02 35 05 32 97

*Sur présentation de ce bon à l'accueil du golf, cette offre promotionnelle sera accessible dès 75 € par mois.



LA PAGE DE LA FÉDÉRATION

« Plus que jamais, une autre vie s'invente ici »

Tous les deux ans, un congrès national réunit les élus, partenaires et techniciens régionaux et nationaux des Parcs et de la Fédération. C'est sur le site de l'éco musée de Marquèze, dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, que le congrès des Parcs s'est réuni les 5, 6 et 7 octobre dernier. Le thème abordé lors de ces trois journées était « Homme nature, le contrat en question, les réseaux en action ».

« Plus que jamais, une autre vie s'invente ici ». C'est par cette réaffirmation du slogan des Parcs naturels régionaux que Michaël Weber, le président de la Fédération, a clos les travaux du congrès 2016 des Parcs naturels régionaux, qui a rassemblé près de 800 participants.

« Dans un contexte mondial où la protection de la biodiversité est devenue un impératif de survie pour notre humanité, le travail mené au quotidien par nos

51 Parcs constitue une contribution majeure. En effet, les Parcs démontrent chaque jour que la préservation de notre environnement est compatible avec le développement des activités humaines. En plaçant le dialogue, la concertation, le respect mutuel au cœur de leur démarche de gouvernance de leurs territoires, les Parcs sont porteurs de l'innovation sociale indispensable à un monde complexe.

Nature, culture, architecture... dans tous leurs domaines d'intervention, les Parcs naturels régionaux, à bientôt 50 ans, sont toujours aussi novateurs, faisant preuve d'une imagination foisonnante et d'un esprit pionnier.

À l'heure où les plus grands pays du monde confirment leurs engagements pris au moment de la COP 21 en décembre 2015 à Paris, les Parcs naturels régionaux de France sont en ordre de marche pour transformer ces promesses en actions concrètes ».

Les Parcs fêtent leur jubilé

En 2017, les Parcs auront 50 ans. Une longue et belle histoire qui a donné naissance depuis à 51 Parcs naturels régionaux dans toute la France métropolitaine et ultra-marine.

La Normandie compte quatre Parcs naturels régionaux : Marais du Cotentin et du Bessin, Perche, Normandie-Maine et Boucles de la Seine Normande. L'histoire commence donc en 1967, lorsque le Général de Gaulle signe le décret instituant le concept Parc naturel régional. Le premier d'entre eux est créé un an après, celui de Parc naturel régional de Saint-Amand-Raismes, renommé depuis Scarpe-Escaut.

Un programme d'actions pour fêter l'événement

La fédération des Parcs naturels régionaux est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs. En 2017, à l'occasion des 50 ans des Parcs, elle a prévu de marquer le coup avec plusieurs événements et manifestations, la parution d'un beau livre édité aux éditions Plume de carotte, « Des paysages et des hommes » (voir p. 22).

À Paris, au mois d'octobre 2017, dans le quartier de Bercy Village, la fédération proposera de « consommer Parc » au cœur de Paris, avec un grand marché des produits labellisés « Valeurs Parc naturel régional ». Chaque semaine, sur le site de la fédération, sur le thème de l'innovation, une action emblématique réalisée dans un des Parcs sera valorisée pendant 51 semaines.

Enfin, sur le Facebook des Parcs naturels régionaux, l'un d'entre eux sera mis en valeur chaque jour, par un tour de France en 51 jours avant d'entamer 2017.



DOSSIER

Imaginons **aujourd'hui**
notre territoire **de demain**



Imaginons aujourd'hui notre territoire de demain

L'éducation au territoire, made in Parc, c'est l'affaire de tous !

Composé d'une coordinatrice et de deux animatrices, le Parc dispose d'un service consacré à l'éducation au territoire et à l'environnement. Le Rectorat met aussi à disposition du Parc deux professeurs, détachés trois heures par semaine, afin de monter des projets pédagogiques avec les enseignants.

La sensibilisation et l'éducation des publics et, en particulier des publics scolaires, sont une des cinq grandes missions dévolues aux Parcs naturels régionaux depuis leur création. C'est en quelque sorte inscrit dans leurs gènes. Une empreinte renforcée l'an dernier par la charte d'éducation au territoire et au développement durable, signée entre la fédération des Parcs naturels régionaux, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a ainsi développé, depuis plusieurs années, une offre complète et attractive, qui bénéficie chaque



année à des milliers d'élèves. Cette mission d'éducation est inscrite dans la charte 2013-2028 du Parc et répond aux enjeux actuels de la société. L'éducation au territoire est multiforme, elle s'appuie sur une diversité d'acteurs et privilégie le lien, le débat, la discussion. Elle ne cible pas une catégorie de personnes ou une tranche d'âge particulière. Chacun est concerné, avec son expérience et sa vision, pour comprendre notre environnement, dans sa complexité. Ensemble, les participants abordent les milieux naturels qui se situent à leur porte ou à proximité. En effet, il est très important, pour tisser du lien et construire le territoire de demain, de bien connaître la biodiversité locale.

L'idée est de livrer des clés de compréhension pour être en mesure d'agir concrètement et de participer à l'évolution de notre environnement.



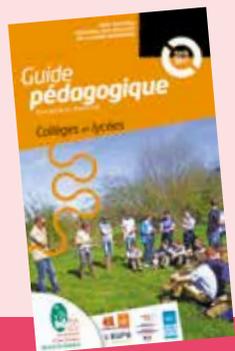
guide pédagogique annuel, des catalogues d'animations dans lesquels plus de 200 activités sont proposées de la maternelle au lycée.

Il conduit également un dispositif incitatif pour les enseignants, les parcours « Je découvre mon Parc ». Tout cela a permis de développer la lisibilité de l'offre et son appropriation par le monde enseignant. Chaque année, plus de 2 000 élèves sont sensibilisés dans le cadre d'actions menées par le Parc et ses acteurs partenaires.

Tisser du lien et ouvrir le débat

La spécificité des Parcs repose sur leur capacité à fédérer et à aborder de façon transversale des enjeux locaux ou globaux. Ainsi, ils proposent une éducation partagée, avec une diversité d'approches qui permet de construire une pensée complexe, nourrie de divers points de vues. Le Parc tisse du lien entre les différents acteurs locaux et rend la diversité de son offre lisible auprès du monde enseignant, partenaire incontournable de l'éducation.

Le Parc a constitué un réseau de 25 acteurs locaux en 2013, qu'il anime en réalisant des journées d'échanges et de formations, un



« Je découvre mon Parc ? », c'est quoi ?

Votre école est située sur le territoire du Parc et vous avez envie de monter un projet en éducation au développement durable ? Le Parc a mis en place le dispositif « Je découvre mon Parc » qui permet aux enseignants de bénéficier d'une prise en charge du coût des animations.

Il s'agit pour cela de monter un projet comprenant au moins deux animations en éducation au territoire dans le guide pédagogique du Parc. Le Parc prend en charge jusqu'à 300 euros par an et par classe.

Durant l'année scolaire 2015/2016, 57 parcours « Je découvre mon Parc » ont été réalisés par les enseignants, sur 22 communes différentes, touchant plus de 1 500 élèves et 149 animations au total.

Interview de la Roulotte-Scarabée

« Le Parc rassemble et fédère les acteurs »

La Roulotte-Scarabée est une roulotte originale qui déploie ses parois latérales pour former un espace convivial d'animation artistique, de concert et de projection de films.

Véritable espace culturel itinérant de places de villages en quartiers, de festivals en établissements scolaires, la Roulotte-Scarabée va directement à la rencontre des publics, des habitants, des enfants. Leurs ateliers « Artístico-écolo-rigolos » proposent aux enfants de porter un regard nouveau sur l'environnement avec une approche ludique et créative.

La Roulotte-Scarabée est l'un des 25 acteurs référencés dans le guide pédagogique du Parc.



Comment se déroule la collaboration avec le Parc ?

Nous travaillons avec le Parc depuis 2012, « main dans la main », pour adapter nos ateliers aux thématiques et aux attentes des enseignants, et pour renouveler régulièrement nos propositions. Nous intervenons auprès des enfants de primaire et de maternelle, directement dans les écoles. Grâce à cette formule, nous avons pu développer nos ateliers d'éducation à l'environnement et au territoire sur l'apiculture, le Land Art, la pomme, les paysages, etc.

Qu'est ce qui est différent dans l'approche éducative du Parc ?

Le Parc rassemble et fédère les acteurs. Il les fait connaître auprès des habitants, des élus et des enseignants, il aide financièrement les écoles pour leur permettre d'accueillir des intervenants. C'est une vraie prise de position pour une meilleure connaissance du territoire, pour un changement des comportements, pour un meilleur respect de la faune et la flore.

Vous faites partie du réseau des acteurs de l'éducation du Parc et intervenez notamment dans le cadre des parcours « Je découvre mon Parc », quelle est la valeur ajoutée de cette offre ?

Faire du jus de pomme en classe avec un petit pressoir ; découvrir le monde de l'apiculture et fabriquer une bougie en cire d'abeille ; fabriquer une maquette de son village et de ses environs ; apprendre à reconnaître et dessiner les différentes feuilles d'arbres, etc., sont autant d'actions concrètes, amusantes et créatives que nous proposons aux enfants. Au-delà des connaissances que nous leur apportons, c'est aussi une rencontre, un moment convivial, une occasion de « faire ensemble » et de se sentir fier de ce qu'on a réalisé. Pour les enseignants, ces expériences sont un support pour aller plus loin en classe, et pour les parents c'est l'assurance que leurs enfants sont privilégiés car ils découvrent les richesses de notre territoire. À eux de poursuivre leur éducation, pour qu'ils restent curieux et habiles de leurs dix doigts !

Une éducation ici et maintenant pour mobiliser par l'action

« Ici et maintenant » sont les maîtres mots de l'éducation au territoire. Le Parc privilégie une éducation « de terrain », au plus proche de l'environnement pour mieux mettre les enfants en situation. Lorsqu'une animatrice du Parc vient parler de biodiversité dans une classe, les enfants vont sur le terrain pour découvrir les oiseaux, les fleurs et les insectes de notre environnement proche. Sans aller bien loin, il suffit de se rendre dans un chemin ou une allée. L'idée est de se plonger en immersion pour mieux impliquer les enfants. De même, pour étudier l'histoire, les enfants interrogent des anciens de la commune et pour mieux comprendre les modes de vie durables, les élèves se rendent, par exemple, à la découverte d'une ferme qui développe les circuits courts. Le concret et le sensible sont toujours privilégiés au lointain et au virtuel.

Chaque année, plusieurs dispositifs d'animations sont ainsi définis par le Parc et ses partenaires techniques et financeurs (Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie, Éducation nationale, agence de l'eau Seine Normandie). Des dizaines de classes découvrent leur territoire proche à travers le prisme d'interventions artistiques, scientifiques, historiques



ou sportives pour apporter une pluralité d'approches dans les apprentissages. En voici quelques exemples.

« Point de vue sur ton Parc »

L'an passé, huit classes du territoire du Parc ont bénéficié d'un Contrat local d'éducation artistique et culturel (Cleac), en partenariat avec la Drac Normandie et l'Éducation nationale. Les enfants bénéficiaires ont



réalisé des documentaires vidéo sur leurs communes avec une documentariste professionnelle, Elsa Bloch.

Ces vidéos sont visibles sur le site Internet du Parc, dans la rubrique éducation. Ce dispositif permet de coupler la découverte du territoire avec une approche artistique. Depuis plusieurs années que ce dispositif existe, baptisé « Point de vue sur ton Parc », plus de 2 000 élèves ont profité de l'intervention d'un chorégraphe, d'une photographe, d'artistes de cirque, d'architectes, de paysagistes, etc. Cette année, le dispositif est étendu. S'il concerne toujours les scolaires, le grand public est aussi associé. Le projet intitulé « Enquêtes et écriture au Trait » concerne la commune du Trait : deux ethnologues, dont une ethnologue – écrivain, interviennent en classe et dans la commune, afin d'identifier quel regard les habitants ont sur leur ville, la façon dont ils y vivent. Cette action s'inscrit dans le projet « Le monde du travail », porté par le Parc sur l'évolution des territoires industriels entre Duclair et Caudebec-en-Caux.

Une immersion dans les zones humides

Cinq classes de l'école Max Pol Fouchet de Quillebeuf-sur-Seine, de la petite section au CM2, sont parties l'an dernier à la découverte des richesses du marais Vernier.

Sorties, balades et rencontres se sont succédé pour en apprendre plus sur cette zone humide d'importance internationale, classée Ramsar depuis 2015. De la chaumière à la cigogne blanche, en passant par la réalisation de plats à base de plantes sauvages, les enfants ont passé au crible le marais. S'en est suivie la conception d'un livret de découverte (disponible en téléchargement sur notre site Internet), grâce, entre autres, à l'intervention d'une illustratrice, Stéphanie Buttier qui a guidé les enfants pour la réalisation d'illustrations en lien avec leur thème de découverte.

Ce projet fédérateur sur les zones humides a pu voir le jour grâce au financement de l'agence de l'eau Seine Normandie. Cette année, un nouveau projet a débuté :



l'opération Ecocitoyen en action « Oradérozo ». Menée en partenariat avec l'association Cardere, la fédération de pêche de l'Eure, la Communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine et le conservatoire des espaces naturels de Normandie, ce projet emmène 27 classes à la découverte d'une zone humide proche de leur école. L'objectif est une fois encore de faire découvrir et de sensibiliser les élèves aux enjeux de la préservation de ces milieux.

À bicyclette...

Depuis 2016, le Parc propose un nouveau dispositif pour accompagner les écoles dans leur découverte du territoire, au plus près de sa réalité : les itinérances à pied ou à vélo, avec nuitée.

L'enjeu est de comprendre l'histoire du territoire à travers le patrimoine culturel ou naturel rencontré sur le circuit défini et d'interpréter les paysages observés.

Croisons les patrimoines pour mieux comprendre

Le Parc mène chaque année un inventaire croisé d'une ou plusieurs communes de son territoire. La spécificité de ce travail réside dans l'étude croisée du patrimoine bâti, du patrimoine paysager, arboré, mais aussi de la mémoire orale issue de témoignages.

Cette connaissance fine est valorisée par la parution d'un livre et l'élaboration d'animations destinées aux habitants et en particulier les scolaires.

Le point de vue d'Armelle Sébille, conseillère pédagogique de la circonscription de Pont-Audemer

Les projets proposés par le Parc sont des projets transdisciplinaires (sciences, français, arts, géographie, mathématiques, histoire) qui aident les enseignants à développer les connaissances et les compétences de leurs élèves dans tous les domaines : langages, méthodes et outils de travail, formation citoyenne, questionnement et raisonnement, représentation du monde.

En découvrant l'environnement proche de l'école, l'étude des espaces et leurs principales fonctions, la comparaison des milieux de vie et des adaptations à la situation géographique sont facilitées.

Par une approche experte et concrète, les professionnels intervenants stimulent la curiosité et le questionnement des élèves et les impliquent dans de nombreuses recherches pour exprimer leurs ressentis, pour apprendre et comprendre.

Par la pratique et les expérimentations mises en œuvre tout au long de chaque projet, les élèves sont amenés à articuler le concret et l'abstrait sans cesse à construire. Lorsqu'un projet fédère toute l'école, c'est un moyen efficace pour explorer avec les enseignants, les diverses situations de communication qui s'offrent aux élèves selon les interlocuteurs rencontrés (intervenants, habitants du site étudié, parents, élèves des autres classes, grand public du Parc).

Enfin, les élèves acquièrent les bases du comportement civique envers le monde qui les entoure et les valeurs défendues par le Parc, dans lequel ils vivent avec leurs parents, eux aussi indirectement sensibilisés. Les projets proposés par le Parc sont donc de réels projets éducatifs donnant du sens aux apprentissages.



Interview de Claire Lefebvre, enseignante à Saint-Pierre-du-Val

En quoi l'offre éducative du Parc vous aide dans votre enseignement ?

Elle nous a permis de favoriser la pédagogie de projets en faisant appel à des intervenants spécialisés. Les élèves prennent plaisir à rencontrer de nouvelles personnes, les situations concrètes facilitent les apprentissages. Les élèves prennent alors conscience des spécificités de leur environnement proche et de l'appartenance de leur commune au Parc régional.

Cela fait plusieurs fois que vous faites appel aux offres du Parc, comment cela se passe ?

Effectivement, c'est la troisième année que nous bénéficions des animations du Parc. L'organisation de celles-ci permet de créer un lien avec les différents intervenants et les thèmes proposés. Les élèves adhèrent très facilement aux projets grâce à des interventions originales, ils sont tout au long de l'année en attente de ces rendez-vous.

Vous mettez en place un nouveau projet cette année, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Nous participons pour la première fois à une itinérance à vélo à la découverte de la cigogne blanche. Ce nouveau projet inclut une sortie avec nuitée, ce qui est une première pour nos classes. Les élèves vont porter un regard nouveau sur leur environnement. Du point de vue des apprentissages, les situations concrètes vont favoriser l'acquisition de compétences.

Quel est le « plus » apporté par le Parc ?

Le Parc nous offre la possibilité de travailler et d'échanger avec des intervenants de qualité, qui nous font découvrir et partager leur métier et ainsi, qui sait, susciter des vocations chez les élèves.

Quel territoire pour demain ?

Le Parc accompagne les établissements scolaires (collèges et lycées) qui souhaitent monter des projets pluridisciplinaires de découverte du territoire sur une thématique de développement durable.



Antoine Vaillant, professeur de lettres et histoire détaché par le Rectorat au Parc, nous en dit davantage.

Les enseignants sont nombreux à utiliser les ressources pédagogiques du Parc, et beaucoup de projets voient le jour chaque année autour des problématiques du développement durable ou de la biodiversité. L'idée de ce projet est d'ouvrir la palette aux liens étroits mêlant le territoire du Parc au monde économique. En effet, de nombreuses filières se sont développées en cohérence avec le terroir, que les hommes ont appris à aménager, pour en tirer bénéfice. Cette dimension, parfois ancestrale, est particulièrement éclairante pour les enseignants qui souhaitent aborder les savoir-faire traditionnels, mais aussi les enjeux environnementaux, sociaux, voire démographiques d'aujourd'hui.

C'est pourquoi le service éducation au territoire proposera dès la rentrée prochaine aux enseignants des fiches ressources présentant l'articulation d'une filière économique complète, selon un parcours qui présentera les principaux acteurs à l'échelle du territoire du Parc (exploitants, artisans, entreprises, organisations...). Les deux premiers thèmes retenus pour cette année sont la filière bois (de la parcelle boisée au bois transformé - maison à ossature bois, chauffage à granulés...) et l'élevage (de la prairie au steak). Le but est donc bien de proposer des ressources, et, en aucun cas un projet clé en main. L'enseignant reste totalement libre du choix des étapes qu'il souhaite aborder avec ses élèves, en fonction du projet mené avec sa classe ou son établissement. Après contact avec les acteurs sélectionnés, des séances de visites, d'observation ou de démonstration pourront avoir lieu sur le terrain.

En tant que professeur, quelle valeur ajoutée apporte le Parc à l'enseignement proposé au collège et au lycée ?

L'enseignement ne peut se résumer à une pratique uniquement en classe, bien que celle-ci

soit indispensable. Les instructions officielles de l'Éducation nationale obligent d'ailleurs les enseignants à travailler sous la forme de projets pluridisciplinaires (les enseignements pratiques interdisciplinaires au collège par exemple). Le Parc peut constituer un appui, un soutien à la construction de ces projets en proposant de nombreuses ressources, interventions et animations en lien étroit avec les programmes du cycle 1 au cycle 4 mais également du lycée. Une autre vie s'invente dans un Parc naturel régional, et les habitants n'en n'ont pas toujours conscience. C'est donc en partant à la découverte des richesses environnementales, patrimoniales, sociales et économiques du territoire que les élèves donnent du sens à leur espace proche, et construisent les outils leur permettant de s'approprier les clés du monde globalisé d'aujourd'hui.

Le géographe Pierre Gentelle résume le recours au terrain dans l'enseignement de la façon suivante : « Le terrain est pour moi la base obligatoire de tout travail, pas seulement géographique. Nous, humains, partons du monde que nous avons sous les pieds, sous les yeux : la terre, la planète, le monde sensible. »





Une éducation axée sur une solidarité intergénérationnelle

L'éducation au territoire dans un Parc, c'est une éducation pour tous ! La société actuelle évolue de plus en plus vite, c'est pourquoi l'éducation dans les Parcs se pratique pour tous les âges de la vie. Cette éducation, ou plutôt cette sensibilisation lorsqu'on s'adresse aux familles, est proposée à tous, sans jamais donner de leçon. L'appropriation du territoire est privilégiée, afin de donner de l'enthousiasme, l'envie d'agir, la capacité de choisir la société que l'on veut construire pour demain et dans laquelle on souhaite s'épanouir.

Les animations sont engageantes et participatives, elles prennent la forme d'ateliers, de chantiers, de spectacles vivants, etc. Une attention particulière est portée aux enfants, aux jeunes et à tous les publics en formation, bien que tous ceux qui contribuent à la construction et à la vie du territoire sont concernés : agriculteurs, employés communaux des espaces verts, associations de consommateurs, nouveaux habitants, publics en situation de handicap, etc.

Les familles sont aussi un public prioritaire pour le Parc, afin que les parents puissent partager avec leurs enfants leurs expériences, à la découverte du territoire.

Crap'O'Parc

Depuis 15 ans désormais, le Parc anime un club nature, affilié au réseau national des clubs *Connaître et protéger la nature*.

Un mercredi sur deux, les enfants se retrouvent à la Maison du Parc pour découvrir et comprendre, avec un programme d'activités sur l'année scolaire.

Nature en famille

Chaque année, une programmation à découvrir en famille est mise en place par le Parc avec ses partenaires.

Une vingtaine d'animations invite à découvrir, en famille, les patrimoines culturel et naturel du Parc. De la découverte des marais ou des forêts à la construction d'un hôtel à insectes, ces événements se déroulent sur tout le territoire du Parc.

La réforme des rythmes scolaires

Parce que le Parc et ses acteurs sont des partenaires essentiels de l'éducation à l'environnement des enfants, ils sont intervenus dans la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en accompagnant les communes.

Ainsi, le Parc forme depuis 2014 les personnels (communaux ou associatifs) à qui reviennent les missions d'animations des activités périscolaires.

Ils reçoivent la formation nécessaire afin de pouvoir animer une activité nature, à proximité de l'école. Un livret de 50 activités nature à mener avec les enfants a été coédité par le Parc et le réseau des clubs CPN de Normandie, il est distribué gratuitement aux communes qui en font la demande.



Vos interlocuteurs à la Maison du Parc

Éducation à l'environnement et au territoire :
02 32 20 27 10

 **Marine VANOT**
Responsable du service
marine.vanot@pnr-seine-normande.com

 **Aline SOULAS**
Animatrice
aline.soulas@pnr-seine-normande.com

 **Mélanie COSQUER**
Animatrice
melanie.cosquer@pnr-seine-normande.com

Service éducatif de la délégation académique
à l'Action culturelle du Rectorat de Rouen :
02 35 37 23 16

 **Éric BOURLIER**
Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre
Permanence le mercredi matin
eric.bourlier@ac-rouen.fr

 **Antoine VAILLANT**
Professeur de Lettres Histoire
Permanence le vendredi matin
antoine.vaillant@ac-rouen.fr

 Plus d'informations, des vidéos, des guides sur pnr-seine-normande.com
rubrique *Le Parc en action* > *Éducation*



LE PARC EN ACTION

Zones humides

La Grand'Mare retrouve de sa superbe

La Grand'Mare, d'une superficie actuelle de 43,5 hectares, est le seul plan d'eau d'origine naturelle de l'ex-Haute-Normandie. Ses annexes hydrauliques et les prairies et boisements tourbeux qui l'entourent constituent un site d'accueil primordial pour les oiseaux en migration. Propriété de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage, il est géré par la Fédération des chasseurs de l'Eure. Compte-tenu de son intérêt, le Parc a lancé un vaste programme de restauration, sur la période 2001 à 2013, avec comme objectif de curer et d'évacuer 250 000 m³ de sédiments. Un premier bilan a été réalisé cette année, afin d'évaluer les impacts et effets de ces travaux sur le fonctionnement de l'écosystème et sur l'accueil des oiseaux hivernants.

Commençons par un peu d'histoire... Divers témoignages d'avant-guerre évoquent le souvenir de pêches au brochet quasi fabuleuses.

Mais, entre 1948 et 1951, la mise en application du fameux plan Marshall pour la culture intensive a pour conséquence principale l'effondrement des terrains tourbeux, du fait du drainage. La Grand'Mare se réduit alors fortement jusque dans les années 60, atteignant sa plus petite surface connue, 40 ha. En 1998, la profondeur moyenne de la Grand'Mare n'est plus que de 35 cm, impliquant un risque de comblement du plan d'eau. La décision est donc prise alors d'approfondir le plan d'eau et d'améliorer sa gestion pour lui permettre de « respirer » et avec lui la faune et la flore. Les travaux de curage démarrent, ainsi, en 2001 et seront divisés en quatre tranches jusque 2013.

Au final, 274 000 m³ de sédiments sont évacués, dépassant l'objectif des 250 000 m³. Ces sédiments ont été épandus par les agriculteurs sur le plateau. La profondeur a globalement été accrue de 50 cm, portant la profondeur moyenne de l'étang à 85 cm.

Le plan d'eau respire mieux

Pendant la durée des travaux, la qualité de l'eau a été temporairement moins bonne, notamment la conductivité et la teneur en oxygène. Par la suite, la qualité s'est globalement améliorée et le plan d'eau est passé d'un statut « d'eutrophe » à « mésotrophe ». C'est à dire qu'il n'est plus saturé en éléments nutritifs et qu'il va biologiquement mieux fonctionner. Cela se traduit, par exemple, par des développements, désormais sans excès, de plancton et d'algues. Le

fond de la Grand'Mare a été totalement remanié, il faudra du temps pour que la végétation aquatique s'installe.

Un retour de la faune ?

Il est encore trop tôt pour avoir des certitudes sur l'évolution de la faune de la Grand'Mare. L'impact sur la biodiversité n'est pas immédiat et le constat d'aujourd'hui peut être différent de celui qui sera fait dans 10 ans. Cependant, il est enthousiasmant d'observer, parmi les poissons, l'augmentation des populations de Tanches et de Bouvières. C'est très intéressant pour cette dernière espèce, dont les femelles se reproduisent via des bivalves (des moules d'eau douce), signifiant ainsi que ces dernières se portent bien également. Concernant l'avifaune, le groupe ornithologique Normand, la Fédération des chasseurs de l'Eure, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et le Parc ont réalisé des observations. Il en ressort que les canards viennent à la Grand'Mare pour se reposer durant la journée et la nuit, et se nourrissent dans les marais inondés. Les travaux de curage les ont perturbés, les effectifs ont été faibles durant cette période mais ont augmenté ensuite, notamment grâce à l'inondation importante de l'hiver 2012-2013. Ces dernières années, les canards souchets, qui se nourrissent de plancton, peuvent avoir profité de l'amélioration de la qualité de l'eau.

La qualité de l'eau et la profondeur de l'étang ont progressé. Cependant, il faudra attendre quelques années avant d'établir un diagnostic précis de la situation.

Connaître le **patrimoine**, c'est déjà le protéger



Dès la création du Parc, des inventaires du patrimoine bâti ont été réalisés, complétés par d'autres inventaires du patrimoine bâti non protégé, c'est-à-dire ni inscrit ni classé sur la liste des monuments historiques. Ceci a permis de mener des actions de valorisation et d'aider les propriétaires à l'entretien ou à la restauration de ces bâtiments. Mais il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin. Ainsi, le Parc a mis en place en 2010 une nouvelle méthodologie, consistant à croiser les différents patrimoines. Dans des communes volontaires, l'objectif est d'identifier, d'étudier et de valoriser ce qui façonne l'identité du territoire : le patrimoine bâti, le patrimoine paysager et le patrimoine immatériel. Pour mener cette opération, le Parc travaille en collaboration avec le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Normandie.

La première phase de l'inventaire consiste à rassembler les données déjà existantes sur la commune étudiée : bibliographie, études, cartes anciennes et plans cadastraux, photographies et cartes postales anciennes. Cette première étape permet d'avoir une vision générale de la commune et prépare le travail de terrain essentiel car il permet de confirmer les éléments déjà connus et d'en faire surgir de nouveaux. De nombreuses ressources sont exploitées : les archives communales, les archives départementales, les ressources scientifiques du Parc, les bases de données du ministère de la Culture et de la Communication, mais aussi et surtout, la mémoire des habitants ! Ceux-ci apportent des informations essentielles et parfois uniques sur la vie de la commune et l'évolution des patrimoines bâti et paysager. La prise en compte de la mémoire orale est primordiale.

L'inventaire, à proprement parler, consiste à identifier tous les bâtiments présentant un intérêt patrimonial ou historique. Chacun d'entre eux est décrit, localisé, documenté et photographié. Ces informations sont ensuite enregistrées dans la base de données de l'inventaire régional, baptisée « Gertrude ».

Valoriser le patrimoine pour mieux le protéger

Une fois l'inventaire réalisé, il s'agit de le restituer aux habitants, aux scolaires et aux habitants. Cela peut passer par l'organisation d'une randonnée-patrimoine ou d'un projet pédagogique en milieu scolaire.



Une collection disponible en librairie

La publication du guide « Au fil des patrimoines » s'inscrit dans cette démarche d'échange et de partage. En une cinquantaine de pages, il évoque les éléments clés du patrimoine du territoire et incite le lecteur à le découvrir autrement. Quatre numéros ont d'ores et déjà été publiés et sont disponibles en librairies. Celui consacré à Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon, communes de Rives-en-Seine, a été publié fin novembre. Croisant les trois types de patrimoine (bâti, paysager et immatériel), le guide fait ressortir quelques clés de lecture permettant de mieux appréhender les richesses naturelles de la commune. Son approche originale permet aussi de révéler des éléments patrimoniaux à sauvegarder comme les saules têtards, les vergers, les clos-masures, témoins de pratiques disparues. À destination des habitants, le guide permet d'aller découvrir les trésors cachés et de lever les yeux sur des paysages familiers et pourtant méconnus !



Bois

Accompagner durablement la filière bois énergie

Le développement des réseaux de chaleur biomasse, notamment les centres urbains, implique une constante augmentation des besoins en bois énergie. Afin de répondre à la demande, tout en préservant cette ressource renouvelable, il est nécessaire de les coordonner. Dans le cadre de sa charte forestière de territoire, le Parc a initié, en partenariat avec de nombreux acteurs, un projet visant à développer la filière bois énergie, dans un souci de circuit court et de valorisation des bois locaux.

Le Parc a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt national de l'Ademe, Dynamic Bois, en associant les compétences et les expertises de partenaires techniques intervenant sur les différents maillons de la filière. Baptisé « Arbre » (Augmentation raisonnée du bois récolté pour l'énergie), ce projet ambitieux s'étend sur un territoire élargi couvrant le Parc, les Pays du Roumois et de Risle Estuaire, les agglomérations havraises et de Caux vallée de Seine, ainsi que les communautés de communes de Caux estuaire et de la région d'Yvetot.

Les objectifs portent en premier lieu sur la mobilisation de volumes de bois supplémentaires afin d'alimenter les chaufferies biomasse du territoire ou situées à proximité et ce, dans une logique de circuits courts. Ceci, bien entendu, dans le cadre d'une gestion durable de la ressource afin d'assurer la pérennité du gisement local, tout en préservant la biodiversité et les paysages. C'est pourquoi le Parc s'est entouré de partenaires techniques à même d'accompagner les propriétaires forestiers et les agriculteurs détenteurs de cette ressource dans une gestion durable de leurs boisements.

Encourager la gestion durable et la récolte des espaces boisés

Un diagnostic préalable des disponibilités en bois sur le territoire sera réalisé par la fédération nationale des communes forestières, avec la mise en œuvre d'un plan d'approvisionnement territorial, complété par l'analyse de l'approvisionnement actuel des chaufferies bois du territoire par Biomasse Normandie. À partir de ces éléments, le centre régional de la propriété forestière et la chambre d'agriculture solliciteront des propriétaires forestiers privés et des

agriculteurs, afin de les encourager à récolter des bois destinés à l'énergie dans le cadre de l'élaboration de documents de gestion durable.

L'Ademe soutiendra financièrement cette démarche et interviendra en aval en subventionnant le reboisement des parcelles récoltées. Les propriétaires forestiers seront, ainsi, incités à réaliser des plantations ou à favoriser la régénération naturelle des peuplements forestiers récoltés, avec l'objectif de produire du bois d'œuvre qui pourra être mobilisé à terme dans les filières de la construction bois notamment. Ils pourront compter, pour ce faire, sur l'accompagnement de gestionnaires forestiers professionnels.

Assurer la pérennité de la ressource et préserver les écosystèmes

Les Défis Ruraux et l'agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure se chargeront d'informer les collectivités locales qui souhaiteraient mettre en œuvre des projets de chaufferies bois, afin qu'elles puissent s'appuyer sur la filière locale pour l'approvisionnement de ces projets. Enfin, le territoire accueillera des travaux de recherche menés notamment par l'ONF Recherche & Développement et portant sur l'impact de la récolte des bois de faible diamètre sur les écosystèmes forestiers et la capacité de production des sols.

En tant que coordinateur et animateur de ce projet, le Parc affirme un objectif d'augmentation de la récolte de bois, d'amélioration des peuplements forestiers et de gestion durable des espaces boisés. Ce projet a ainsi pour vocation d'encourager le développement de la filière bois énergie tout en maîtrisant l'impact de ce développement sur la biodiversité et les paysages.



COIN DE PARC

Le monde du travail

« Les bons patrons font de bons ouvriers »*

La basse vallée de la Seine a connu, dès la fin du XIX^e siècle, une expansion industrielle sans précédent. Ces industries ont profondément modifié notre territoire, notamment entre Duclair et Caudebec-en-Caux, en passant par Yainville, Le Trait et Saint-Wandrille-Rançon. Pour mieux comprendre ce qu'a été la vie au cœur de ces entreprises, le Parc conduit une étude historique de ce sujet, intitulée « le monde du travail ». Afin de mettre en perspective les sources écrites existantes, une collecte de mémoire orale a été lancée en septembre. Elle rendra compte de parcours de vie des contemporains de cette période industrielle.

Autour du thème « Travailleurs de l'industrie : quelles identités ? », la collecte de mémoire orale prend la forme d'entretiens individuels avec des anciens travailleurs de la clouterie Mustad (Duclair) ; de la savonnerie, de l'huilerie, de la centrale électrique, de Christoffle (Yainville) ; des chantiers navals du Trait, de la Société de la Mailleraye (Le Trait) ; de la société Collet (Saint-Wandrille-Rançon) et de la Révima (Caudebec-en-Caux).

Ainsi, origines sociales et géographiques, ressentis vis-à-vis de l'usine et vie quotidienne des travailleurs sont au centre des questionnements. Pour ce faire, Marine Simon, doctorante en charge de cette collecte, a élaboré une grille d'analyse grâce à laquelle elle mène des entretiens allant de 45 min à 1h15 en moyenne. Tous les témoins répondent au même questionnaire, auquel s'ajoutent, selon les profils, quelques questions personnalisées (grèves de mai 68, fermeture des chantiers navals en 1972, etc.).

Retranscrire cette histoire ouvrière

Poser des questions identiques à chacun permet une analyse globale de ces mémoires et ainsi la définition des grandes tendances. Des données chiffrées peuvent donner lieu à des études statistiques. Des différences notables selon les entreprises permettent néanmoins une étude scientifique plus précise. Au-delà de cette étude globale, chaque entretien fera l'objet d'une analyse propre. Ces entretiens font partie du travail de recherche qui vient compléter les ressources historiques classiques. Par ailleurs, un ouvrage de vulgarisation est prévu à l'attention des habitants du territoire afin de leur transmettre au mieux cette histoire. La collecte, entamée en septembre, se poursuivra jusqu'à la mi-janvier 2017.

Si vous souhaitez participer :
Amélie Fabre, Maison du Parc
Tél. 02 35 37 23 16
amelie.fabre@pnr-seine-normande.com

Collecte de documents sur l'histoire industrielle

Dans le cadre du projet « Le monde du travail », le Parc souhaite enrichir ses collections ethnographiques classées Musée de France et lance une collecte de photographies, de documents et d'objets pouvant aider à mieux comprendre l'histoire de l'industrie de la vallée de Seine.

Si vous possédez ce type de documents ou d'objets, n'hésitez pas à les porter à la connaissance du Parc ou à faire une proposition de don. Ainsi, ils seront protégés et valorisés auprès des publics.

Contact : Gaëlle Le Floc'h
gaelle.lefloch@pnr-seine-normande.com



*Citation tirée d'un entretien réalisé avec une ancienne ouvrière de la clouterie Mustad à Duclair

« Éviter, réduire, compenser »

Une démarche salvatrice pour l'environnement



Qu'il soit public ou privé, un projet d'aménagement doit intégrer les enjeux environnementaux. Inscrit comme une priorité dans sa charte, le Parc propose un accompagnement aux aménageurs, pour l'appropriation et l'intégration de la logique « Éviter, réduire, compenser » pour les impacts de leurs projets sur l'environnement. Le Parc peut intervenir, de manière volontaire et en amont, dans la réflexion du projet, pour faire de la prise en compte de l'environnement une réelle opportunité.

Commençons par un peu d'histoire... La compensation écologique est née aux États-Unis dans les années 1970. En France, elle a été introduite par la loi sur la protection de la nature de 1976.

En pratique, c'est seulement dans les années 2000 que son application se généralise. La logique « Éviter, réduire, compenser » (ERC), plus complète et plus récente, propose aujourd'hui une approche globale et progressive des impacts d'un projet sur l'environnement et des mesures à prendre pour les supprimer, les limiter, voire les compenser. En effet, la compensation écologique est la phase ultime de la démarche ERC, celle-ci n'intervient qu'une fois que les impacts du projet ont été évités, voire réduits.

Le rôle du Parc

Grâce à sa connaissance fine du territoire, ses compétences naturalistes, paysagères, foncières, en urbanisme ou en aménagement du territoire, le Parc apporte, notamment, son conseil dans l'élaboration des documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement et d'industrialisation. Le Parc ne se substitue pas au bureau d'étude, maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou assistant à maîtrise d'ouvrage. Il intervient en complémentarité et en appui tout au long du projet. Grâce à sa connaissance du maillage socio-économique du territoire, il propose d'associer les acteurs concernés lors de l'élaboration des mesures ERC, afin d'améliorer l'intégration du projet dans son environnement et apporter une plus-value pour l'appropriation locale du projet.

Le Parc accompagne déjà les grands ports maritimes, les entreprises d'extraction de granulats, les collectivités, la chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire.

Cette aide se traduit par différents conseils : le choix des scénari d'implantation du projet ; la rédaction des cahiers des charges des études préalables ; l'aide à la définition du volet environnemental des scénari d'aménagement ; et enfin sur la mise en place des mesures ERC. Dans un premier lieu, il s'agit d'élaborer des mesures pour éviter les impacts du projet, puis pour les réduire et enfin si nécessaire, proposer des mesures compensatoires : définition des objectifs, des opérations de restauration écologique, recherche de terrains, définition des modalités de gestion, suivi et évaluation de ces mesures.

L'exemple de GRT Gaz

Le Parc a accompagné de nombreux projets dans le cadre de la démarche ERC. Il en est un pour lequel il a été associé très en amont, avant même la réalisation des études et anticipation des travaux. Cela concerne la modification d'une traversée de Seine de canalisations de gaz, portée par GRT Gaz. Malgré des inconnues sur la nécessité de réaliser ce projet (des études et mesurages sont en cours pour statuer sur ce point), le maître d'ouvrage s'est rapproché du Parc dès le démarrage de sa réflexion pour l'intégration des impacts potentiels sur l'environnement.

La démarche ERC est donc déjà en cours, le Parc conseille sur la réalisation de l'état initial de l'environnement (zone d'étude, cibles). Cet accompagnement est ponctué de réunions d'échanges régulières avec le maître d'ouvrage. Grâce à sa connaissance des projets d'aménagement à proximité du secteur d'étude, et de ses maîtres d'ouvrage, le Parc a pour objectif de créer des liens propices à la réalisation de projets plus cohérent et moins impactants.

PORTRAIT D'ASSOCIATION

Animation *lecture plaisir...*



Vous connaissez probablement l'association pour l'animation dans le Parc, qui œuvre pour la promotion du livre et de la lecture publique depuis plus de 30 ans sur le territoire du Parc. C'est à elle que l'on doit notamment le festival de lecture à voix haute, qui sévit chaque automne dans les bibliothèques publiques de nos campagnes avec ses mots et ses dits. Cette association vient tout juste de changer de nom, pour devenir... Animation lecture plaisir. Explications...

Historiquement, l'association pour l'animation dans le Parc a été créée en 1979 pour l'organisation d'un festival de trompes de chasse. Le Parc lui a confié au début des années 80 une action autour de la lecture publique, qu'elle continue de promouvoir aujourd'hui. Dans un souci de cohérence de ses actions et de sécurisation juridique, le Parc a demandé à l'association de définir une convention d'objectifs et de moyens. En effet, la convention datait de 1979, il était nécessaire de clarifier les relations afin de mettre fin à la confusion entre l'association et le Parc

Ainsi, depuis le 17 octobre, cette dernière a changé de bureau et de nom. « *Une nouvelle équipe est en place, la tête pleine de nouvelles ambitions et de projets pour cette association qui se nomme à présent Animation Lecture Plaisir* » explique Laëtitia Lambert, présidente. Caroline Legrix est la nouvelle coordinatrice, succédant à Nathalie Guichard, qui se consacre désormais aux missions de formation.

« *Avec l'aide de partenaires privilégiés, tels que le Parc, la Direction régionale des Affaires culturelles, la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, l'objectif est plus que jamais de faciliter l'accès au livre et à la lecture publique, en milieu rural, en démontrant que lire est un plaisir accessible à tous. Lecture plaisir ! Voici le maître mot de l'association* » enchaîne Laëtitia Lambert.

Promotion du livre

Le Parc reste présent, comme il l'a toujours été, aux côtés de cette structure. Son soutien passe par l'hébergement de l'association, comprenant le prêt d'un bureau, de salles pour les formations, d'un accès au photocopieur, l'affranchissement du courrier, le prêt

de véhicules, etc., mais aussi une subvention annuelle. L'objectif affiché est de rendre plus visible ses actions propres, c'est à dire la promotion du livre et de la lecture publique en milieu rural et surtout, la diffusion du plaisir de lire. Pour ce faire, Animation lecture plaisir se veut être un soutien aux bibliothèques rurales. Le sujet du livre et de la lecture revêt un caractère essentiel aux yeux des responsables de l'association, dans une région où l'illettrisme touche 8 % des 16-65 ans scolarisés (source 2015 sur l'ancienne Région Haute-Normandie).

Un site Internet est en cours de développement, une page Facebook existe déjà. Animation lecture plaisir programme régulièrement des formations pour que le grand public se familiarise avec cet univers. Parmi celles-ci, quelques exemples : initiation lecture et littérature jeunesse ; faire autre chose que la lecture avec les livres ; pourquoi donner des livres aux bébés ? Etc.

Animation Lecture Plaisir

Présidente : Laëtitia Lambert
Secrétaire : Sandrine Laurent
Trésorière : Isabelle Renouf
Coordinatrice : Caroline Legrix
Contact : 02 76 27 82 82



PORTRAIT D'HABITANT

Réinscrire le patrimoine dans sa vocation d'origine

Face à la forêt de Jumièges, en bord de Seine sur la boucle d'Anneville-Ambourville, se love la Cheminée tournante. Cette superbe demeure de plaisance, du début du XVIII^e siècle, est occupée par Nicolas de Warren et Clothilde Duvoux. Acquise en 1990, quasiment en ruines, cette ancienne ferme a retrouvé sa vocation originelle de production arboricole après 10 ans de travaux intenses.

C'est un peu avant 1710 que la Cheminée tournante a été construite. À l'époque, elle n'a pas encore cette appellation. Celle-ci lui aurait été donnée vers 1840, en raison d'une mitre de tirage sur l'une des cheminées, qui tournait en fonction du vent. La maison est alors impraticable l'hiver en raison des crues et des marées qui inondent régulièrement la presqu'île.

Après être passée entre les mains de conseillers en parlement de Normandie et d'un armateur rouennais, Jean Darcel, en 1786, la Cheminée tournante est alors affectée à l'usage de ferme jusqu'en... 1992 ! « Avec une restauration complète du site, y compris du pressoir, nous avons voulu redonner au site sa vocation d'origine, reconstituer l'esprit verger d'une production arboricole » explique Nicolas de Warren.

La bâtisse, le pressoir et les jardins sont inscrits au titre des monuments historiques. Clothilde Duvoux, architecte paysagiste, a elle-même dessiné les jardins de 4 hectares. En bord de Seine, du remblai est ajouté afin de surélever le terrain et d'en faire des terrasses, bordées d'ifs et surmontées de quatre pins parasols, dans le plus bel esprit des parcs italiens. Les jardins ont été pensés pour mettre en valeur la luminosité du site. Des haies de charmes délimitent des prairies, laissées en friche afin de favoriser la biodiversité. « Nous achetons tous nos arbres par le biais des commandes groupées du Parc. Le fait de planter des essences locales autour des prairies a fait venir de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères. Alors qu'en 1990, c'était désert ici, on voyait très peu de vie » ajoute le propriétaire.



Un pressoir complet et classé

Sur les plans anciens du début XIX^e, la présence d'arbres fruitiers est attestée. Pour encadrer l'allée d'accès, des noyers « Franquette » bordent celles-ci. Sur l'ensemble du site, une centaine d'arbres fruitiers sont plantés : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, des variétés locales uniquement. « Nous récoltons chaque année les fruits pour notre consommation, le surplus est donné à Romain Pavot, un maraîcher qui tient une Amap à Rouen ». À proximité de la demeure, les propriétaires ont également procédé à la restauration du pressoir entre 2003 et 2005. Daté de 1778, il est complet et en état de fonctionnement, avec son tour à piler et sa presse à longue étreinte. Le bâtiment sert aujourd'hui de stockage pour les fruits. Désormais, les propriétaires profitent de la quiétude des lieux et les randonneurs qui arpentent le chemin de halage peuvent admirer cette magnifique restauration. Le domaine est ouvert au public à l'occasion des Rendez-vous aux jardins, en juin, et des Journées européennes du patrimoine, en septembre.

Avec l'extension de la route des fruits, cette route touristique réalisée par le Parc passe désormais devant la Cheminée tournante. « L'action du Parc est remarquable. La vallée de Seine est un joyau qu'il convient de préserver et le travail du Parc permet cela. Nous apprécions particulièrement l'isolement de cette boucle de Seine. Historiquement, la boucle d'Anneville n'a pas toujours fait partie du Parc, et nous le regrettons. Nous sommes très sensibles au travail du Parc, de reconquête paysagère de cette boucle, et rien que pour cela, nous ne manquons pas une occasion d'en faire la promotion » concluent les propriétaires.



EN KIOSQUE

Au fil des patrimoines

Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon

À la fois semblables et différentes, Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon sont unies par leur débouché sur la Seine. La forêt du Trait-Maulévrier, les rivières et les fonds de vallée, les marais, les coteaux et le plateau de Caux créent un écrin exceptionnel, d'où émergent bourgs et hameaux. En parcourant les rues et les chemins, découverte d'une multitude de patrimoines similaires, participant à l'unité culturelle et paysagère de Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon.

48 pages - 7,50 €

Disponible à la Maison du Parc ; à la librairie La Déviation et à la maison de la presse de Caudebec-en-Caux ; à l'espace culturel Leclerc, la librairie La Buissonnière et la maison de la presse à Yvetot.

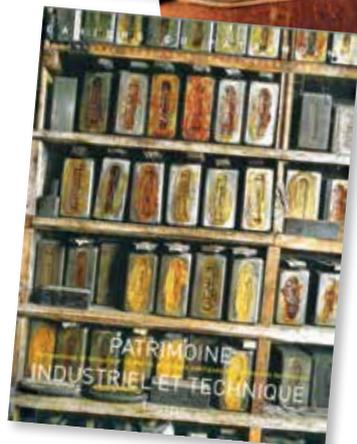
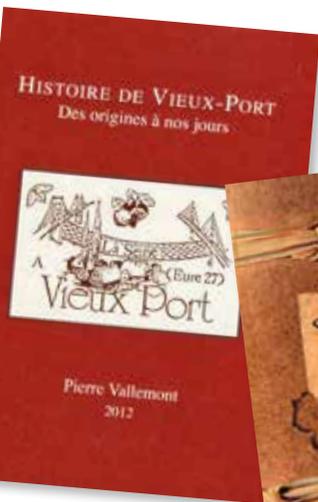
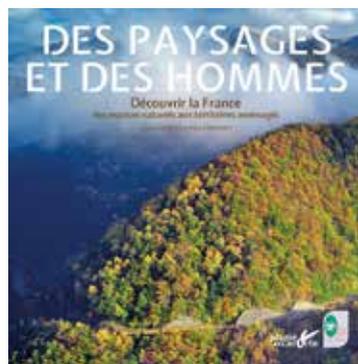
Des paysages et des hommes

Découvrir la France des espaces naturels aux territoires aménagés

Éditions Plume de carotte

Ce beau livre, édité en partenariat avec les Parcs naturels régionaux, tombe à pic avant les fêtes de Noël. La relation homme-nature est au cœur de l'action des Parcs naturels régionaux et le fil rouge de réflexions, publications, événements pour leurs 50 ans. « Des paysages et des hommes » est la parfaite illustration de cette dynamique qui a façonné les paysages français. Que ce soit une forêt aux multiples visages ou un canal creusé dans une plaine, une prairie de fauche aux ondulations douces, une vigne accrochée sur des terrasses ou encore un village perché au bord d'une falaise, les paysages nous racontent notre rapport à notre monde.

Beau livre richement illustré, écrit par Bruno Vincens et Félix Pirovano, il se veut aussi pédagogique avec de nombreuses clés pour comprendre, comme des lectures de paysage et des encadrés sur la relation entre l'homme et ces paysages. **240 pages – 29 €**



DU CÔTÉ

DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Histoire de Vieux Port

Des origines à nos jours

Par Pierre Vallemont

Vieux-Port - Portus Tutus à l'époque gallo-romaine - peut se flatter d'un long passé. Situé au centre d'un site grandiose formé par une boucle de la Seine, dans un cadre de verdure, d'arbres, de jardins, et de coquettes chaumières, le village a inspiré des peintres, écrivains et poètes.

L'herbier oublié

Secrets de plantes retrouvés

Par Bernard Bertrand, éditions Plume de carotte

L'absinthe, le coquelicot, le bleuet, la jusquiame, les plantes sauvages racontent des histoires, liées à leurs noms populaires et leur symbolique, grandes comme les multiples secrets médicinaux ou culinaires qu'elles recèlent. Tous ces savoirs et ces légendes sont à (re)découvrir dans cet ouvrage, autour de la reproduction de 85 planches d'un herbier datant du XX^e siècle rassemblant les plantes sauvages de nos régions.

Patrimoine industriel et technique

Perspectives et retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires

Par Marina Gasnier, dans la collection «Les cahiers du patrimoine », éditions Lieux dits

Étude du patrimoine industriel et technique français, richement illustrée, pour connaître les nouveaux enjeux et les actions à mener pour savoir et préserver ce pan de notre histoire, et donner à ce patrimoine toute sa légitimité en réponse aux préoccupations contemporaines.

COLLECTIONS

Restauration et acquisition

Mise en valeur d'objets issus de la collection ethnologique du Parc, classée Musée de France.

Dans le cadre de la gestion des collections, le Parc a lancé un projet de **restauration d'un ensemble de 22 plaques de verre représentant des vues anciennes d'Allouville-Bellefosse** (les habitants, l'église, une ferme). Ces plaques, qui présentaient des traces de dégradation (moisissures, jaunissement, cassures) ont été restaurées par Caroline Barcella, professionnelle installée à Paris.

Afin d'enrichir sa photothèque, **le Parc a acquis une carte postale représentant l'atelier de ferronnerie de l'abbaye de Saint-Wandrille-Rançon**. Cette carte postale permet d'illustrer le travail des moines, qui ont su développer différentes activités telles que la fabrication de cire et de produits dérivés à base de cire, la restauration de tableaux, la ferronnerie ou récemment la fabrication de bière.



Dans la quiétude et la douceur de la vallée de la Sainte-Gertrude, le restaurant « Au rendez-vous des chasseurs » offre un cadre authentique et une cuisine traditionnelle française toute en modernité.

Alexandre Verstraeten et sa compagne Déborah, cauchois tous les deux, tiennent cet établissement depuis 10 ans. Après quelques années dans l'événementiel, sur les routes en tant qu'intermittents de la restauration, ils posent leurs bagages dans ce petit coin tranquille pour lequel ils ont eu un coup de cœur. Alexandre a un CAP BEP restauration hôtellerie et a fait ses classes dans des grandes tables de la région : l'auberge du Val au Cesne, les Galets à Veules-lès-Roses et l'Hôtel de Dieppe à Rouen. « Avant de m'installer, j'ai passé une année au restaurant du golf d'Octeville-sur-Mer pour approfondir mes bases de la cuisine. Malgré mon jeune âge, j'avais une idée très précise de ce que je voulais faire. C'est à dire un lieu convivial, élégant, où l'accueil du client a autant d'importance que la qualité des plats servis » explique le chef. C'est pourquoi la capacité du restaurant est limitée volontairement à 30 couverts et que l'approvisionnement se fait le plus possible en circuit court.

Avec son second, Olivier Delacroix, ils font leurs courses sur le marché de Caudebec-en-Caux tous les samedis matin. La carte est simple : 4 entrées, 4 plats, 4 desserts, le tout renouvelé tous les mois. « On suit les saisons, pour les légumes et les fruits, et concernant la viande et le poisson, cela dépend aussi de ce que nous trouvons chez le boucher et le poissonnier. En fonction de cela, on définit notre carte » conclut-il.

Renseignements :

Au rendez-vous des chasseurs
1040, route de Sainte-Gertrude
76940 Maulévrier-Sainte-Gertrude
Tél. : 02 35 96 20 30
Fermé dimanche soir, lundi et mercredi
Service traiteur sur demande.

RECETTE

Maulévrier-Sainte-Gertrude

Au rendez-vous des chasseurs

Tartifle de Sainte-Gertrude

Faire suer tout doucement dans du beurre des oignons, des lardons et des champignons de Paris, le tout coupé très fin.

Déglacer le tout avec du cidre, laisser réduire et incorporer les pommes de terre coupées en petit dés et préalablement blanchies. Ajouter la crème fraîche, laisser réduire à nouveau. Rectifier l'assaisonnement.

Verser dans des petits moules à gratin, disposer des tranches fines de Pont-L'Évêque et mettre à gratiner au four.

Vous pouvez servir cette tartifle, accompagnée d'une salade et une tranche de jambon séchée.



Moelleux Petit Beurre

Faire fondre 125 g de beurre.

Écraser très fin à l'aide d'un petit « robot coupe » 150 g de Petit Beurre style « palet breton ».

Battre 6 œufs entiers avec 150 g de sucre jusqu'à blanchiment, incorporer le Petit Beurre et le beurre fondu dans l'appareil.

Remuer, ajouter 100 g de farine tamisée, remuer et verser dans des petits moules individuel préalablement beurrés. Attention, le moule doit être inférieur ou égal à un diamètre 80 pour avoir un meilleur rendu.

Servir chaud avec une boule de glace vanille.





PROGRAMME LEADER SEINE NORMANDE

Vous avez un projet innovant, qui s'inscrit dans le développement durable ?
L'Europe peut vous apporter des financements !



Économie de proximité et services à la population



pnr-seine-normande.com  facebook.com/pnrseinenormande
 Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !

Coordonnées

Maison du Parc naturel régional
 des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre
 Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod
 Directrice du Parc : Laurence Dervaux
 Rédactrice en chef : Sophie Rousselet
 Rédaction : Guillaume Aubin

Photos : couverture : MH Labat - p.2 : E. Bénard - p.4/5 : T. Houyel, S. Rousselet, F. Rozanska, G. Aubin, A. Soulas, A. Dufils, E. Bénard - p.6 : G. Aubin - p.7 : G. Aubin, Golf de Jumièges - p.8 : studio Ernest - p.9 à 14 : M. Vanot, A. Soulas, M. Cosquer, Roulotte-Scarabée, G. Aubin, C. Lefebvre - p.15 : JF Drone & co - P.16 : JF Drone & co, F. Levalet - p.17 : T. Houyel - p.18 : coll. pnrBSN - p.19 : P. Jeanson - p.20 : G. Aubin p.21 : G. Aubin - p.23 : coll. pnrBSN, G. Aubin

Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425
 Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales
 Décembre 2016

